



**« Anticiper, Prévenir, et Accompagner les  
étudiants Décrocheurs »**  
**« Université Paul Cézanne, Président Marc Pena »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets **n°488 lancé en Axe 1 Programme 7** par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



# FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THEMATIQUE</b>
<b>Numéro du projet AP1 n°488 Axe 1 Programme 7</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</b>
<b>Titre : APAD « Anticiper, Prévenir et Accompagner les étudiants Décrocheurs »</b>
<p><b>Objectifs initiaux : Détecter, anticiper, prévenir les situations d'échec et accompagner les étudiants « décrocheurs » de Licence 1<sup>ère</sup> année.</b></p> <p>Mise en place d'un ensemble gradué d'actions pour prévenir le décrochage et l'abandon de l'étudiant de Licence 1<sup>ère</sup> année (principalement au 1<sup>er</sup> semestre). Ce dispositif vient renforcer et compléter les actions du plan licence.</p>
<p><b>Public(s) cible(s) :</b> L'expérimentation d'une façon globale porte sur les étudiants de Licence 1<sup>ère</sup> année et principalement au premier semestre. Nombre de bénéficiaires variable en fonction des actions voir annexe 1.</p>
<p><b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</b></p> <p><b>1) repérage des étudiants en difficulté</b> (différents indicateurs ou outils ont été mis en place)</p> <p><b>2) prise en charge des étudiants repérés</b> par des référents pédagogiques (enseignants) avec comme priorité <b>de les aider à se maintenir dans leur filière</b> (mise à niveau, soutien, mobilisations d'outils ou moyens tels : FOAD, tutorat, ressources de la Plate-forme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle(POIP)) et si cela s'avère insuffisant :</p> <p><b>3) réorientation des étudiants en grande difficulté ou qui le souhaitent</b> après une prise en charge par des référents orientation-insertion de la POIP. (dispositif 2<sup>ème</sup> chance)</p> <p><b>4) en parallèle deux autres actions phare :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un premier semestre tronc commun renforcé par un dispositif d'exploration du monde professionnel en BIO/STE et en AES / Droit, pour permettre aux étudiants hésitants de faire un choix de filière raisonné et construit à l'issue du premier semestre.</li> <li>- Ouverture de deux DUT intensifs décalés (démarrage au 2<sup>ème</sup> semestre) pour permettre des réorientations sans perte d'année</li> </ul>
<p><b>Territoire(s) d'expérimentation :</b></p> <p>L'expérimentation s'est effectuée sur deux sites d'enseignement de l'Université, Aix en Provence et Marseille.</p>
<p><b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b></p> <p>Ce projet a pour but de combattre sur plusieurs fronts le « décrochage » en 1<sup>ère</sup> année et de venir compléter les actions déjà mises en place dans le cadre du plan licence. Il a mobilisé conjointement différents acteurs au sein et à l'extérieur de l'université et permis un travail en réseau</p>
<p><b>Partenaires techniques opérationnels :</b></p> <p>(1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : Les Lycées de l'académie via le (DAET) Délégué Académique aux Enseignements Technologiques / les Gretas via le Délégué Académique à la Formation Continue / Les formations du CNAM Paca via son Directeur</p> <p>(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : les mêmes</p>
<p><b>Partenaires financiers (avec montant):</b></p> <p>AUCUN PARTENAIRE FINANCIER extérieur autre que le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse mais une participation financière de l'université à travers notamment le plan licence et la possibilité de mobiliser au cas par cas des cofinancements individuels du Conseil régional dans certaines formations du CNAM</p>
<p><b>Durée de l'expérimentation</b></p> <p>(1) Durée initiale : du 1er septembre 2009 au 31 décembre 2011 (28mois)</p> <p>(2) Durée effective : idem mais sur l'action réorientation dans les DUT intensifs l'action se continue à moyens constants jusqu'en juillet 2012 car elle concerne les étudiants décrocheurs du 1<sup>er</sup> semestre 2011-12</p>
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<p><b>Nom de la structure : Université Paul Cézanne, Aix Marseille III, 3 Avenue Robert Schuman 13628 Aix en Provence, représentée par Monsieur Marc PENA Président de l'Université</b></p> <p><b>Type de structure :</b> établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel</p>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<p><b>Nom de la structure : GIP académique d'Aix Marseille</b></p> <p><b>Type de structure : groupement d'intérêt public.</b></p>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

*Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.*

## **Introduction :**

Ce projet répond à la constatation, notamment par une étude du CEREQ, que la principale raison du taux d'échec ou d'abandon en 1<sup>ère</sup> année de Licence est due à une mauvaise orientation. Le plan Licence intervient déjà sur cette thématique mais il fallait appuyer ses actions pour permettre à l'étudiant de mieux construire son projet professionnel et de ne pas se retrouver en situation d'échec.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### **A. Objectifs de l'expérimentation**

L'objectif premier était de mettre en place un dispositif permettant une réorientation rapide au cours ou dès la fin du premier semestre aux étudiants de L1. Les actions mises en place ont pour but de permettre aux étudiants en difficulté ou susceptibles de décrocher : de travailler leur projet d'études et professionnel, de valoriser et compléter les acquis d'une période à l'université, de prévenir la rupture de scolarité sans repli, de trouver le cas échéant une orientation correspondant mieux à leurs aspirations, de réussir à terme leur insertion professionnelle.

### **B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)**

#### **1. Public visé :**

Le public visé est celui des étudiants de Licence 1<sup>ère</sup> année, la première année d'expérimentation s'adressait principalement aux étudiants de sciences, à partir de la seconde année elle a été étendue aux étudiants de droit et d'économie.

#### **2. Bénéficiaires directs :**

##### 2.1. Statistiques descriptives

***Cf Tableau annexe 1***

##### 2.2. Analyse qualitative

De nombreux moyens de communication ont été mis en place pour toucher les étudiants concernés par les dispositifs mis en place : parution presse, affiches et flyers, guides, déroulants électroniques, web, présentation en amphithéâtre, présentation aux enseignants...

La communication est un élément clef de la bonne réussite de ce type de projet ainsi que le travail en réseau (toutes les actions doivent être relayées par les enseignants au sein des composantes les élus étudiants sont partie prenante)

Selon que les dispositifs proposés aux étudiants étaient ou non sur la base du volontariat, leur participation a différé, ceci se vérifie partout : pour les cours de renfort ou le programme d'exploration du monde professionnel inséré dans les semestres tronc communs.

Ainsi dans le semestre tronc commun L1 BIO/STE, le résultat est mitigé car la participation au programme d'exploration du monde professionnel n'était pas obligatoire, à l'inverse dans le semestre tronc commun des L1 AES/DROIT il était compris dans la maquette de la formation et noté, et le résultat est beaucoup plus probant.

Le module 2<sup>ème</sup> chance a répondu à un besoin des étudiants qui avaient besoin d'une redéfinition de leur projet personnel et d'une d'orientation, aussi en 2009-2010 37 étudiants ont été reçus à la POIP (plate-

forme d'orientation et d'insertion professionnelle), 124 en 2010-2011 et 54 étudiants au 31 décembre 2011 (sachant que les effectifs augmentent de façon significative après les résultats aux examens de janvier et que du fait de l'arrêt de l'expérimentation au 31 décembre 2011 ce chiffre ne peut pas être comparé avec celui de l'année précédente).

Les formations intensives (DUT GEA et Tech de Co) à entrée décalée sont très efficaces.

### **3. Bénéficiaires indirects**

Les bénéficiaires indirects sont les étudiants extérieurs à l'université qui ont connu les services offerts par la plate-forme (près de 50% dans le DUT intensif par exemple) : BTS, étudiants de médecine, de CPGE,.. Le dispositif 2<sup>ème</sup> chance a été aussi réclamé quelque fois par des étudiants de deuxième et troisième année de licence qui ont entendu parler de cette expérimentation et qui étaient désireux de redéfinir leur projet professionnel

## **II. Déroulement de l'expérimentation**

### **A. Actions mises en œuvre**

- **Action 1 : repérage des étudiants en difficulté dès la rentrée universitaire et tout au long du L1 :**  
**Détection des étudiants en difficulté** (test de positionnement en début d'année, repérage des absences non justifiées aux travaux dirigés ou travaux pratiques, absence aux examens ou mauvaises notes, remontées d'informations par les relais responsables pédagogiques et tuteurs...).  
**Fiche de réorientation** permettant aux étudiants d'exprimer leurs besoins et au dispositif d'aide de se déclencher si nécessaire  
**Mini guide des passerelles** existantes entre filières et/ou diplômes au sein de l'Université et à l'extérieur vers les autres universités ou partenaires.  
**Campagne de communication** pour informer les étudiants du dispositif d'aide mis à leur service et prévenir tout décrochage.
- **Action 2 : prise en charge d'une part des étudiants en difficulté qui ne souhaitent pas changer de filières et d'autre part des étudiants qui souhaitent une réorientation :**  
**Pour les étudiants en difficulté mais qui ne souhaitent pas changer de filière,**  
Prise en charge au sein de l'Université, par les responsables pédagogiques référents et tuteurs, et sur la base du volontariat : modules de soutien ou renfort disciplinaire, outil FOAD, tutorat,..  
Prise en charge au sein de la plate-forme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) par des chargés d'orientation ou d'insertion professionnelle, documentation, mobilisation des ressources de la POIP.  
  
**Pour les étudiants qui souhaitent une réorientation,**  
Prise en charge individualisée par la POIP et des personnes ressources extérieures.  
Dispositif de réorientation « 2<sup>ème</sup> chance » : présentation des parcours d'études et des métiers, aide à l'accès aux banques de données, entretien individualisé et bilan pour la détermination des centres d'intérêt, présentation des voies de réorientation possibles, aide à la formalisation du projet et au montage du dossier de réorientation,..  
Activation du réseau de partenaires (Composantes, Rectorat, GRETA, SAIA, CNAM PACA, AFIJ) : pour une réorientation (au sein de l'université ou dans d'autres cursus partenaires sous des modalités : classiques ou en alternance), ou pour la définition d'un parcours personnalisé.

### **Actions dont la mise en place a été progressive**

- **Action 3 : renforcement des passerelles entre filières et diplômes :**  
**Expérimentation d'un tronc commun à plusieurs filières L1, pluridisciplinaire, au premier semestre**  
**Mise en place de deux DUT intensifs (deux semestres en un) à entrée décalée au second semestre.**

**Note de restitution finale du porteur de projet**

• **Action 4 : Suivi de l'insertion :**

Il est proposé de faire un suivi de l'insertion à l'issue de leur certification des publics ayant bénéficié dans le cadre de cette action, d'une réorientation dans un cycle court (IUT, BTS, CNAM).

*Cf tableau annexe 2*

**B. Partenariats**

**1. Partenaires opérationnels**

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
<b>Délégation Académique Aux Enseignements Technologiques</b> Roland KASTLER (DAET) Coordonne aussi l'apprentissage en lycées et travaille en liaison avec le CFA Epure	Aide à la prise en charge des décrocheurs qui ont besoin d'une réorientation en mobilisant les lycées (apprentissage) et travaillant en liaison avec les CFA
<b>Délégué Académique à la Formation Continue</b> Dominique COMBE(DAFCO)	Aide à la prise charge des décrocheurs qui ont besoin d'une réorientation en mobilisant les Greta
<b>CNAM -PACA</b> Jean-Sébastien CHANTOME Directeur Régional	Aide à la prise charge des décrocheurs qui ont besoin d'une réorientation
<b>Observatoire Régional des Métiers</b> Olivier LIAROUTZOS (ORM) Directeur	Mise à disposition de cette expérimentation des données statistiques existantes (extensions régionales traitées par l'ORM des enquêtes Génération du Céreq) <b>et les données que recueillies dans le cadre d'un partenariat Conseil régional et OVE des universités en cours de montage et dont une des finalités est de mieux connaître les phénomènes d'abandon.</b>

**2. Partenaires financiers**

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) <b>en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	33.44%
Cofinancements extérieurs à la structure	35.38%
Autofinancement	31.18%

**C. Pilotage de l'expérimentation**

Le pilotage du projet a été assuré par la Vice-présidente du CEVU et le Vice-président chargé de l'insertion professionnelle qui est aussi directeur de la POIP (plate-forme d'orientation et d'insertion professionnelle).

Ce pilotage s'est effectué en étroite collaboration avec les assesseurs et les représentants enseignants des composantes.

Le comité de pilotage s'est réuni régulièrement car ce projet s'insère pleinement dans une politique d'établissement.

#### Composition du comité de pilotage :

Un représentant du Recteur Thierry CROUVISIER Directeur de l'Enseignement Supérieur, Rectorat d'Aix-Marseille,

Un représentant de la DIRECCTE proposé par la DRJSCS

L'évaluateur, les partenaires, les assesseurs et référents enseignants des composantes concernées, la Vice-présidente CEVU, la responsable de la Direction de la vie étudiante et des enseignements, le Vice-président étudiant, les élus étudiants du CEVU, le Vice-président chargé de l'insertion professionnelle et directeur de la POIP, le personnel de la POIP

#### Relations avec les services de l'Etat :

La participation de l'état au comité de pilotage et le suivi régional se font en la personne de Thierry CROUVISIER Directeur de l'Enseignement Supérieur, Rectorat d'Aix-Marseille,

Le contact avec le coordonnateur de la DRJSCS a eu lieu le 8 juillet 2010 Le suivi régional par la DIRECCTE n'a pas été réalisé pas d'interlocuteur désigné.

Parallèlement un suivi CNAM / CPU est régulièrement réalisé sur Paris pour échanger et mutualiser (Dernière Réunion le 2 juillet 2010)

et un autre suivi à l'initiative du Recteur, réunions de concertation et demandes de remontées de bilans, est régulièrement fait.

#### **Outils de pilotage développés (instances de concertation et de suivi, tableaux de bord...)**

- Le comité de direction et des groupes de travail réguliers ont permis la mise en place du projet ainsi que sa réalisation.
- La désignation d'enseignants référents au sein de chaque composante a été essentielle comme « courroie » de transmission les décisions prises au niveau du comité de pilotage, et leur mise en application ou leur adaptation en fonction des particularités propres à chaque composante
- Une personne a aussi été désignée pour la coordination générale des actions liées à ce projet. Toutefois le Vice-président chargé de l'insertion professionnelle qui est aussi directeur de la POIP (plate-forme d'orientation et d'insertion professionnelle), a été le point d'entrée et l'animateur pour tous les partenaires du projet.
- Des tableaux de bord permettent d'établir un calendrier des actions et d'évaluer en temps réel l'état d'avancement de l'expérimentation et les corrections à effectuer.
- La communication et un certain nombre de documents ou outils ont été créés et ont permis un travail harmonisé dans toutes les composantes et sur tous les sites de l'Université.

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

#### **A. Analyse du dispositif expérimenté**

##### **Action 1**

**Le test de positionnement** pour détecter les étudiants en difficulté est un outil appréciable mais difficile à mettre en œuvre dans des composantes où les effectifs d'étudiants sont élevés. (Conception, réalisation, correction et dépouillement, analyse des résultats, organisation des enseignements en fonction des résultats)

Aussi a-t-il été décidé d'abandonner assez vite ce mode de détection au regard des difficultés techniques et organisationnelles pour des composantes à gros effectifs et au regard du coût par rapport à la réelle mise en évidence des étudiants en difficulté

#### **Recommandation :**

### **Note de restitution finale du porteur de projet**

*Lorsque le test de positionnement est difficile à organiser, Il pourrait être envisagé de proposer en alternative une semaine avant la rentrée, un stage de prérentrée qui permettrait une adaptation en douceur à un primo-entrant en l'initiant à la prise de notes rapide, à la méthodologie, et des cours de mise à niveau*

**La fiche de réorientation** permettant aux étudiants d'exprimer leurs besoins et au dispositif d'aide de se déclencher si nécessaire **et le guide des passerelles « se réorienter en 1<sup>ère</sup> année »**, mis en ligne sur notre site web et largement diffusés **se sont avérés être des outils précieux et pertinents.**

**La communication-information** est à la base de la réussite de ce type d'expérimentation. Elle a été faite vers l'extérieur avant la rentrée vers les futurs étudiants et en interne dans les premières semaines de la rentrée.

L'éparpillement sur des sites multiples de milliers d'étudiants et le grand nombre d'acteurs (personnels et enseignants) concernés nécessitent un effort de communication et un travail conséquent en réseau.

**La principale difficulté réside dans la teneur du message**

En effet l'étudiant néo entrant doit être très vite informé dès la rentrée des dispositifs mis en place pour l'aider en cas de difficulté mais on constate **qu'il est délicat de parler de lutte contre l'échec et de réorientation à un étudiant qui vient de rentrer à l'université et qui est à priori dans une posture de réussite, la réceptivité au message est alors plutôt faible .**

**Recommandation :**

*Il convient donc d'être attentif à renouveler régulièrement le message et les informations au près des étudiants par toutes les voies possibles (les enseignants et les passages en amphi étant les relais les plus efficaces) et à dédramatiser l'échec en lui conférant au contraire des vertus formatrices permettant à l'étudiant de mieux rebondir.*

## **Action 2**

**Les cours de soutien**

Globalement nous constatons un taux de réussite plus élevé pour les étudiants ayant suivi les cours de soutien. Même pour ceux qui ont quand même échoué on peut penser que le soutien leur a permis de ne pas décrocher, et d'acquérir des acquis utiles en cas de redoublement ou dans leur dossier s'ils envisagent une réorientation

Le taux de participation ou d'assiduité à ces cours, qui n'étaient ni notés ni crédités, a été assez décevant.

**Recommandation :**

**Il faut trouver le moyen, en accord avec les équipes pédagogiques, de rendre obligatoires ces soutiens, de les noter ou de les valoriser (crédits, bonifications...**

Devant des résultats quelque fois décevants en soutien classique, nous avons voulu expérimenter en 2011 pour les étudiants du droit et économie, et en remplacement des cours de soutien, un « SOS Étudiant » sous forme de permanences hebdomadaires assurées par des étudiants de Masters ou doctorats. Le résultat n'a pas été probant peu d'étudiants ont utilisé ce dispositif.

**Recommandation :**

*Sans remettre totalement en cause cette idée il serait sans doute souhaitable d'envisager ce type d'action plutôt au 2<sup>ème</sup> semestre (après les résultats connus des évaluations du 1<sup>er</sup> semestre)*

**Le dispositif 2<sup>ème</sup> chance**

Ce dispositif s'est avéré très efficace et attractif à en juger par le nombre d'étudiants qui l'ont utilisé avec succès. Il permet de tirer avantage de l'échec pour construire un nouveau projet personnel et professionnel et rebondir rapidement. Environ 60% des décrocheurs se repositionnent ainsi sans perte d'année.



Il est clair que c'est dans le caractère individualisé des actions que l'impact sur le décrochage est le plus efficace. Ce dispositif mérite d'être totalement intégré au sein des universités

#### **Recommandations :**

*Pouvoir redémarrer sur une autre voie est très motivant pour l'étudiant qui aborde cette nouvelle orientation avec un état d'esprit totalement différent de gagnant.*

*La prise en charge des étudiants dans le cadre de ce dispositif peut être faite par les acteurs des structures d'orientation et d'insertion des universités et ceux de leurs réseaux de partenaires et les responsables pédagogiques des formations.*

Toutefois, pour que ce travail soit efficace, il faut :

- développer des passerelles entre filières et diplômes,
- développer des partenariats spécifiques
- et créer des formations intensives à entrée décalées au second semestre (DUT, BTS, certaines formations du CNAM, cycles courts en apprentissage ou alternance)

### **Action 3**

**Les deux DUT intensifs (2 semestre en 1) à entrée décalée au second semestre :**

DUT Gestion des Entreprises et des Administrations sur Marseille et DUT Technique de Commercialisation à Aix en Provence ont été un véritable succès. Les étudiants préalablement préparés par le module 2<sup>ème</sup> chance (réorientation) ont eu un très bon taux de réussite (plus de 90%).

#### **Recommandations :**

*Les formations renforcées à entrées décalées méritent d'être pérennisées et étendues y compris chez nos partenaires Lycées (BTS) et CNAM.*

*Pouvoir redémarrer sur une autre voie au second semestre est très motivant pour l'étudiant qui aborde cette nouvelle voie avec un état d'esprit totalement différent de gagnant.*

*Reste posé le problème du financement de ces groupes spécifiques.*

Le 1<sup>er</sup> semestre tronc commun **renforcé par un dispositif d'exploration du monde professionnel** doit être réservé à certaines filières ou diplômes proches entre lesquels un étudiant pourrait hésiter et être proposé que pour des petits effectifs de volontaires.

#### **Recommandations :**

*L'efficacité de ce type d'organisation est conditionné par :*

- le module d'exploration du monde professionnel (*atelier de coaching pour susciter la motivation et définir ses centres d'intérêts, associé à une rencontre avec des professionnels*)
- une très bonne information dès l'inscription dans post Bac et au delà dans les premiers jours de la rentrée (*relais décisif des scolarités et des assesseurs lors des inscriptions*)
- la définition d'une maquette spécifique au premier semestre qui propose en termes de savoirs l'essentiel de chaque filière pour que l'étudiant puisse ensuite s'orienter au second semestre vers l'une ou l'autre sans handicap ni retard et intègre un module de découverte du monde professionnel obligatoire et crédité
- Un financement dédié.

### **Action 4**

Cette action a été menée à partir de 2011 sur la base des étudiants réorientés mais le taux de réponse des étudiants est décevant face au déploiement de moyens en personnel (appels téléphoniques durant les heures de déjeuner ou plus tardivement dans la soirée).

## **B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif**

### **1. Public visé**

Le public visé est celui des étudiants de Licence 1<sup>ère</sup> année

### **2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé**

- **Campagne de communication**

Pour informer les étudiants du dispositif d'aide mis à leur service et prévenir tout décrochage.

- **Repérage des étudiants en difficulté dès la rentrée universitaire et tout au long du L1 :**

Afin de repérer les étudiants, **différents indicateurs** ou **outils** ont été mis en place,

- **un test de positionnement** avant le début des enseignements,
- des **dispositifs « d'alerte »** :
  - # **par les enseignants ou tuteurs** en fonction des résultats obtenus lors des contrôles continus ou en cas d'absences répétées aux enseignements et/ou aux contrôles, le cas échéant les étudiants sont joints par mél et ou téléphone
  - # **par l'étudiant lui-même** qui peut s'adresser à son enseignant ou à un personnel de la POIP (à cet effet et pour faciliter dans certains cas la démarche des étudiants une **fiche de réorientation** et des **boîtes aux lettres dédiées** ont été mises en service dans les principaux sites).

- **Aide aux étudiants repérés qui ont été :**

# Soit **pris en charge par des référents pédagogiques (enseignants)** avec comme priorité **de les maintenir dans leur filière** en leur proposant:

- de la **mise à niveau**  
Dispensée pendant deux semaines avant le démarrage des enseignements à tous les étudiants des filières scientifiques, (math, physique et chimie)  
Intégrée sur plusieurs semaines dans les enseignements à tous les étudiants des filières économie et gestion (expression écrite et orale et méthodologie)
- du **soutien**
- des **outils (FOAD, tutorat, ressources de la POIP)**

# Soit **réorientés** à l'issue d'une **prise en charge plus spécifique par des référents orientation insertion de la POIP.**

A cet effet :

- **Un Mini guide des passerelles existantes entre filières et/ou diplômes** au sein de l'Université et à l'extérieur vers les autres universités ou partenaires a été créé, présenté et distribué dans les amphis à tous les étudiants de l'Université.  
Ce guide et la prise en charge par les personnels de la POIP à travers un dispositif deuxième chance, ont permis à la fois une réorientation précoce de certains étudiants (dans les deux premiers mois) au sein même de l'université dans une autre filière ou à l'extérieur (autres universités, BTS, CNAM, etc..) et une orientation plus tardive en fin de semestre ou à l'issue de celui-ci.
- **Un dispositif 2<sup>ème</sup> chance as été conçu et mis en place** :entretien individualisé, analyse des difficultés rencontrées, présentation des parcours d'études et des métiers, aide à l'accès aux banques de données, bilan pour la détermination des centres d'intérêt, présentation des voies de réorientation possibles, aide à la formalisation du nouveau projet pédagogique et professionnel de l'étudiant et au montage du dossier de réorientation. Activation du réseau de partenaires (Composantes, Rectorat, GRETA, SAIA, CNAM PACA, AFIJ) : pour une réorientation (au sein de l'université ou dans d'autres cursus partenaires sous des modalités : classiques ou en alternance), ou pour la définition d'un parcours personnalisé

- **Expérimentation d'un tronc commun à plusieurs filières L1, pluridisciplinaire, au premier semestre** renforcé par un dispositif d'exploration du monde professionnel en BIO/STE et en AES / Droit pour permettre aux étudiants hésitants de faire un choix de filière raisonné et construit à l'issue du premier semestre.

- **Mise en place de deux DUT intensifs (deux semestres en un) à entrée décalée au second semestre.**  
Pour permettre une réorientation sans perte d'année
- **Suivi de l'insertion**

### **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**

Le projet APAD est un dispositif multi partenarial mis en place pour réduire le taux d'échec ou d'abandon en licence 1<sup>ère</sup> année. Les partenaires de ce projet sont les Lycées, les GRETA, le CNAM PACA.

#### **a. Les Lycées.**

La possibilité de réorientation en cours d'année d'étudiants vers les BTS en lycées ou dans les GRETA est un point à améliorer constamment avec l'appui du rectorat

Point faible :

Les réorientations plus tardives dans le semestre se heurtent elles à quelques réticences. Les établissements d'accueil mettant en avant des difficultés propres au retard pris par le candidat et à l'organisation pédagogique (départ en stage). Nous observons aussi de fortes réticences à accepter quelques mois après la rentrée des publics décrocheurs de l'université qui avaient été dans un premier temps jugés trop faibles pour intégrer un BTS (ce cas est fréquent pour les possesseurs de baccalauréats professionnels et pour lesquels quelque chose de spécifique doit sans doute être envisagé !)

Points forts :

Le courrier envoyé par le Recteur à tous les chefs d'établissement et l'accès plus rapide à la liste des places vacantes en BTS permettent une communication précoce auprès de nos étudiants pour toucher « les décrocheurs de la 1<sup>ère</sup> heure », ceux pour lesquels l'erreur d'orientation est évidente.

L'envoi par le rectorat fin décembre d'une seconde liste de places vacantes appuyée par une lettre de Monsieur le Recteur pour inciter les Chefs d'établissement à être favorable à l'intégration d'étudiants en cours d'année est absolument nécessaire et nécessite un aménagement pédagogique individualisé.

#### **b. Les GRETA**

Point faible :

Le partenariat avec les GRETA, pour être efficace, nécessite un point d'entrée unique, et un correspondant dédié. Par ailleurs il convient de noter que la principale difficulté pour l'étudiant est de trouver une entreprise qui l'accueille en contrat d'alternance.

Point fort :

Les GRETA semblent souhaiter développer un partenariat avec les Universités pour palier aux difficultés rencontrées par les étudiants dans la recherche de contrats.

#### **c. Le CNAM PACA**

Points faibles :

L'inscription au CNAM nécessite que l'étudiant change de statut et s'inscrive à Pôle Emploi ce qu'il ne comprend pas toujours ou n'est pas toujours prêt à faire. Pour faire comprendre ce cheminement à l'étudiant, l'accompagnement par le POIP de l'université est nécessaire.

L'image du CNAM n'est pas porteuse auprès de l'étudiant

Points forts :

Les formations du CNAM sont fortement modulables.

La volonté de partenariat est très forte.

La désignation d'un interlocuteur privilégié facilite la collaboration entre le personnel de la POIP et le CNAM pour trouver la solution de réorientation la mieux adaptée à l'étudiant.

Ce partenariat représente une réelle possibilité de réorientation pour un étudiant qui décrocherait en cours de 1<sup>er</sup> semestre, les modules proposés par le CNAM peuvent lui permettre de ne pas perdre son 2<sup>ème</sup> semestre, de rester dans une dynamique de poursuite d'études, tout en testant une éventuelle réorientation vers une formation plus professionnalisante

D'autres pistes :

Il peut être envisagé d'ouvrir au sein du CNAM des formations de remise à niveau sur un an, finalisées par une certification permettant à certains étudiants décrocheurs de réintégrer ensuite l'Université mieux armés. Cette continuité d'études pourrait s'envisager soit en filière « licence », soit en DUT à travers des équivalences qui permettraient de réintégrer l'Université en cours de cursus sans perte d'année.

#### **d. Les composantes de l'Université :**

##### Points forts :

Une collaboration étroite avec les composantes de l'Université a permis la mise en œuvre d'un **guide des passerelles « se réorienter en 1<sup>ère</sup> année »**. Des groupes de travail déjà existants au sein de la POIP élargis aux partenaires ont permis des échanges réguliers et le suivi de l'avancement du projet.

Le **test de positionnement** nécessite une large implication des composantes, personnel enseignant référent et administratif de scolarité. Sa conception, son déroulement et son dépouillement sont le fruit d'une étroite collaboration entre ces différents acteurs et le personnel de la POIP.

Les **trons communs d'enseignements assortis d'un programme d'exploration du monde professionnel** ont nécessité un important travail d'équipe et de concertation dans leur élaboration pédagogique comme dans leur mise en œuvre.

La réussite du **DUT GEA intensif à entrée décalée et sans perte d'année universitaire sur Marseille** a permis la mise en œuvre en 2010-2011 d'un **DUT Techniques de commercialisation intensif à entrée décalée sur Aix en Provence**.

*Le travail en partenariat entre la structure pilote du projet (POIP) et les composantes est un élément essentiel et incontournable de la réussite du projet. Un référent enseignant est désigné pour chaque composante, il est l'interlocuteur privilégié et le relais sur le terrain.*

##### Points faibles :

Toutes ces actions nécessitent une forte mobilisation du corps enseignant or les équipes pédagogiques sont en nombre souvent insuffisant et les enseignants chercheurs sont continuellement et de façon croissante sollicités. Ils ne disposent pas toujours du temps nécessaire pour s'impliquer au-delà de leur enseignement normal et de leur recherche.

Les composantes à effectifs élevés rencontrent plus de difficulté à développer ce projet dans toute sa dimension (problème de ressources humaines insuffisantes, contraintes d'organisation,..) Cette disparité entre les effectifs des différentes composantes de l'Université rend difficile l'harmonisation des actions du projet visant à limiter le « décrochage » en 1<sup>ère</sup> année de licence. A titre d'exemple, le test de positionnement n'a pu être mis en place dans toutes les filières. Des adaptations doivent être introduites qui prennent en compte les spécificités de chacun.

#### **4. Impacts sur la structure**

**Cette expérimentation a créé une forte mobilisation autour de la problématique du décrochage et a amené différents acteurs (personnels, enseignants, professionnels) à réfléchir, échanger et expérimenter différentes initiatives.**

**La problématique du décrochage est aujourd'hui pleinement prise en charge dans la culture de l'établissement et dans sa stratégie.**

##### **Conclusion :**

##### **Méritent une pérennisation**

- Le module Exploration du monde professionnel expérimenté dans les 1<sup>er</sup>s semestres trons communs
- Les Dut intensif à entrée au second semestre
- Le Dispositif deuxième chance
- Le soutien

## Les freins

- **Toutes ces actions nécessitent :**
  - une forte mobilisation du corps enseignant or les équipes pédagogiques sont en nombre souvent insuffisant et les enseignants chercheurs sont continuellement et de façon croissante sollicités. Ils ne disposent pas toujours du temps nécessaire pour s'impliquer au-delà de leur enseignement normal et de leur recherche,
  - et des moyensL'université devra faire des arbitrages dans son budget
- Toutes les actions proposées sur la base du volontariat ne sont pas efficaces, il est crucial de les rendre obligatoires et quand cela est possible de les intégrer dans les cursus, de les évaluer, de les créditer..
- Les composantes à effectifs élevés rencontrent plus de difficulté à développer ce type de projet dans toute sa dimension (problème de ressources humaines insuffisantes, contraintes d'organisation,..) et cette disparité entre les effectifs des différentes composantes de l'Université rend difficile l'harmonisation des actions du projet visant à limiter le « décrochage » en 1<sup>ère</sup> année de licence.
- Dans la réorientation certaines difficultés d'ordre économique apparaissent :
  - # Les réorientations proposées sont quelque fois éloignées du domicile de l'étudiant (le seul écart entre Aix et Marseille est une difficulté) car il nécessite soit de disposer d'un véhicule, soit de se loger sur place en cours d'année et sans pouvoir se libérer de son loyer précédent. Nous avons observé de nombreux désistements à cause de cette difficulté.
  - # Par ailleurs il semblerait que le maintien de la situation de boursier ne soit pas toujours possible pour un étudiant lors d'une réorientation ce qui est une difficulté
- La réorientation au second semestre d'étudiants en DUT intensif peut, à certains égards, apparaître comme une discrimination positive par rapport à d'autres étudiants qui ont été refusés en listes principales dans la procédure normale de recrutement sur dossier à la rentrée de septembre. Quelque fois d'ailleurs il s'agit d'étudiants refusés en première candidature qui essaient de postuler à nouveau. (un phénomène analogue existe avec les BTS et des bacs pro d'abord refusés qui se retrouvent à (re)candidater en tant que décrocheurs).

## **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. The colors include purple, green, orange, and blue. The dashed boxes are in various colors (orange, blue, green) and are arranged in a scattered pattern around the main text.

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>